



RAPPORT PUBLIC de la CPES-CAAP du Lycée René Josué Valin. septembre 2022

INTRODUCTION

Au terme de la procédure d'admission Parcoursup, l'équipe pédagogique a observé les 403 dossiers des candidat.es. Ce chiffre, en augmentation par rapport à l'année dernière montre l'intérêt que suscitent les formations artistiques du supérieur auprès des jeunes diplômés du baccalauréat. Pour autant, dans ce nombre, certaines candidatures ont pu paraître fantaisistes. S'il n'est pas obligatoire d'avoir suivi un cursus secondaire en arts plastiques (12 candidatures sur les 20 retenues sont dans ce cas), il est en revanche nécessaire d'avoir un réel intérêt pour ceux-ci, intérêt qui s'exprime autant dans le dossier de pratique, dans les références que portent les candidat.es lors de l'entretien, que dans une forme de connaissance (même sommaire, voire intuitive) des enjeux artistiques (quels que soient les formes d'art observées et/ou pratiquées).

Au terme d'une première sélection, 105 dossiers ont été déclarés admis et classés par l'équipe pédagogique. Le rang du dernier dossier classé ayant été admis dans la classe est le 103ème. A l'issue de la phase principale, 3 dossiers ont été recrutés durant la phase complémentaire.

Le taux minimum de boursier du secondaire appliqué à la formation est de 17 %. L'équipe pédagogique regrette que ces objectifs, au cœur des enjeux des études artistiques, n'aient pu être tenus. Peu de dossiers issus de candidat.es boursiers nous parviennent malheureusement.

L'observation des dossiers s'est faite sur les pièces suivantes :

- dossiers scolaires et résultats académiques
- Dossier de travaux artistiques (portfolio)
- Lettre de motivation

Le jury aura été attentif à la capacité des candidat.es à poursuivre des études supérieures en art à travers leur degré d'engagement dans leurs études secondaires voire dans les études supérieures dans lesquelles certain.es étaient déjà engagé.es. Encore, les compétences plasticiennes des candidat.es, même émergentes ont été un facteur souvent décisif dans le choix de retenir les candidatures. Enfin, la réactivité aux questions posées, l'aisance à nouer un dialogue lors des entretiens ont été également des points particulièrement importants.

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Sur les 20 étudiant.es inscrit.es à la rentrée 2022, 13 sont des bacheliers, 7 des étudiant.es en reprise d'étude ou en réorientation.



Recrutement des étudiants de la CPES-CAAP du Lycée René Josué Valin. septembre 2022

Recrutement définitif de la CPES septembre 2022 :

20 étudiants
dont
17 filles—3 garçons

ACADEMIES :

- 7 étudiants dans l'académie de Poitiers
- 2 étudiants académie de Bordeaux
- 1 étudiante académie de Créteil
- 1 étudiante académie de Rennes
- 3 étudiantes académie de Orléans-Tours
- 1 étudiante académie de Paris
- 1 étudiant académie de Toulouse
- 2 étudiantes académie de Limoges
- 1 étudiant académie de Reims
- 1 étudiante académie de Grenoble



	sexe	origine géographique	boursier des lycées	type de bac	spécialité	option	dans le supérieur
1	f	94 Limeil-Brévannes	non		HLP/ SES		
2	f	31 Toulouse	non		HLP/ HGGSP		Faculté d'Espagnol
3	m	79 Niort	non	ES	maths		
4	f	17 La Rochelle	non		Arts plastiques/ HLP		
5	f	33 Talence	non		arts plastiques / LLCER		
6	m	40 Mont-de Marsan	non	Pro	commerce		
7	f	8 Charleville-Mézières	non		Arts plastiques / HGGSPA		
8	f	79 Niort	non		Arts plastiques/ HLP		
9	f	26 Die	non	L	Langues		Université Grenoble sciences humaines et sociales
10	f	35 Rennes	non	ES	mathématiques		Licence - ArtsPlastiques
11	f	19 Tulle	Non	L	Langue renforcée		Prépa beaux arts privée
12	f	37 Tours	Non		Hist des arts / HGGSP		
13	m	79 Niort	non		Phys-chim / svt		PaRéo La Rochelle
14	f	75 Paris	non		HLP/ LLCER		
15	f	37 Loches	non		HGGSP/LLCER	Ciav	
16	f	17 Saintes	oui		LLCER / SES	arts plastiques	
17	m	87 Limoges	non		arts plastiques/LLCE	Arts plastiques	
18	f	17 La Rochelle	Non		arts plastiques / Mathématiques	Section euro	
19	f	37 Blois	non	S	phys-chim		
20	f	17 Saintes	non		arts plastiques /HLP		

Formation d'affectation	Jury	Nombre de vœux confirmés	nombre de vœux présélectionnés	Nombre de places proposées	Nombre de candidatures retenues	dont nombre de candidature retenue durant la phase complémentaire	Nombre de boursiers du secondaire	Nombre de boursiers du supérieur	Nombre d'étudiants étrangers
CPES-CAAP	équipe pédagogique	403	105	20	20	3	1	12	0

RAPPEL DE LA FICHE DE FORMATION : CPES-CAAP VALIN

Sélectivité

Formation sélective

Langues et option

Langue vivante 1 : Anglais

Langue vivante 2 : pas de LV2

Niveau de français requis pour s'inscrire à la formation : B2

CARACTERISTIQUES

Attendus Nationaux

Disposer de compétences et de connaissances culturelles, littéraires et artistiques.

Disposer de compétences plasticiennes.

Disposer de compétences en matière de communication orale et écrite afin de pouvoir présenter et argumenter une démarche et une pratique artistiques.

Avoir développé au cours de sa scolarité ou dans le cadre personnel une capacité à la conduite d'un projet (notamment artistique et culturel) et au travail en autonomie.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La CPES-CAAP du Lycée René Josué Valin s'organise en trois pôles complémentaires.

La pratique plastique (environ 18h par semaine) est organisée en différents temps. Elle se veut réflexive et doit amener l'étudiant à interroger la résonance artistique de ses pratiques. Elle est sans cesse nourrie de culture artistique et s'organise autour de sept axes. REPRESENTER – FORMER – CONSTRUIRE – SPATIALISER – DIFFUSER – INCARNER – SITUER

La culture artistique (10 heures par semaine) doit conduire l'étudiant à développer des compétences lui permettant de - se repérer – analyser – observer/décrire. Elle s'organise autour de cours d'histoire de l'art, de culture artistique contemporaine et d'ateliers méthodologiques.

La **culture générale** (9 heures par semaine) articule 4 disciplines avec les arts plastiques au cœur des enseignements.

Les enseignements d'**anglais** (3h), de **philosophie esthétique** (2h), de **culture littéraire et écrits sur l'art** (2h) et de **culture scientifique** (2h) ont pour objet de construire et consolider une culture générale qui aide l'étudiant à questionner le fait artistique.



MODALITES D'EXAMEN DES VŒUX :

Les commissions n'ont pas eu recours à l'outil « Aide à la décision » pour le classement des candidatures.

L'examen des dossiers a eu lieu au mois d'avril.

Les commissions ont d'abord sélectionné 105 candidatures en s'appuyant sur :

Les dossiers scolaires

Le projet de formation motivé

Des dossiers de travaux plastiques envoyés par les candidats

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats scolaires généraux	Capacité à suivre en enseignement supérieur, capacité à développer une réflexion	Notes et appréciation de terminale et épreuves anticipées de 1ère	IMPORTANT
Résultats obtenus dans les disciplines artistiques	Lorsque le candidat n'a pas pu envoyer de travaux plastiques du fait du contexte particulier, les résultats dans les disciplines artistiques ont permis d'observer la validité de la candidature au vue des capacités essentielles dans les domaines visés.	Notes et appréciation de terminale dans les disciplines artistiques (arts plastiques, arts appliqués, cinéma audiovisuel, histoire des arts...)	TRES IMPORTANT
Qualités plastiques des dossiers de travaux	Diversité des productions, capacité à développer une démarche artistique, capacité à s'engager dans des problématiques plastiques contemporaines, culture artistique	Dossiers numérisés de travaux plastiques	TRES IMPORTANT
Motivation	adéquation du projet de formation avec les objectifs de la CPES-CAAP, capacité à se projeter dans un projet d'étude en arts plastiques	Lettre de motivation	IMPORTANT



Le choix des dossiers s'est porté sur :

1. Les qualités plastiques des dossiers de travaux
2. Les résultats scolaires généraux
3. La motivation et l'adéquation entre le projet d'études supérieures et les objectifs de formation de la CPES-CAAP
4. L'assiduité en classe

Nous avons retenu 105 dossiers pour passer les entretiens qui ont eu lieu entre le 21 et le 27 avril. Les résultats ont été versés sur Parcoursup et connus des candidat.e.s le 20 mai 2021.

Quelques conseils concernant les dossiers de travaux pour les années à venir :

- La commission d'évaluation a apprécié **la diversité des pratiques proposées** dans les dossiers plastiques. Un dossier uniquement composé de dessins (a fortiori de mangas) n'est pas forcément ce qui attirerait l'attention du jury.
- Si les qualités techniques d'un.e candidat.e peuvent être appréciées, elles ne constituent pas un critère absolu pour être retenu. **Une réflexion sur le fait artistique est nécessaire pour s'engager dans des études d'art.**
- Il est intéressant de voir **des essais, des recherches, extraits de vos carnets**. Pour autant, pouvoir comprendre votre intérêt et votre engagement dans une pratique artistique nécessite parfois de communiquer sur **des travaux de plus grande ampleur (réalisations abouties ou projets artistiques)**.
- La CPES-CAAP du lycée Valin a pour vocation de préparer les étudiant.e.s aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art et de design publiques. **Les entrées dans des formations de type DNMADE se font désormais essentiellement sur critères scolaires et ne peuvent être préparés en CPES-CAAP.**
- **Avoir réfléchi aux formations que vous voulez intégrer l'année après la prépa** est évidemment une bonne chose. Nous pourrions d'autant mieux vous aider si vous vous projetez déjà un peu en tant qu'étudiant.e.s dans les écoles d'art.
- Pour votre **Portfolio**, demandez conseils à vos professeurs d'arts plastiques, soignez ce document qui vous permet de communiquer sur votre travail à la fois en termes visuels et textuels. Réalisez un cartel pour vos productions, afin que nous connaissions les dimensions de vos travaux, les techniques employées. Écrivez quelques lignes qui nous mettent sur la piste de vos intentions artistiques.

Enfin, **les entretiens** avec les candidat.e.s ont permis de faire état de leur capacité à **développer à l'oral** ces intentions tout en étayant celles-ci par des références **artistiques**. Ces rencontres, établies sous la forme d'une conversation ont été riches et nous remercions toutes et tous les candidat.e.s pour ce moment partagé autour de leur projet.